



Lac de baignade

Surveillé en juillet et en août de 10h00 à 19h00

Pêche interdite sur ce lac. Rampe d'accès handicapés. WC, douches.

Signalisation :

Absence de flamme : baignade à ses risques et périls (même pendant les heures de surveillance);

Flamme verte : baignade surveillée et absence de danger particulier;

Flamme orange : baignade dangereuse mais surveillée;

Flamme rouge : interdiction de se baigner

Boulodrome, terrain de volley ball, tables de ping pong, jeux couverts pour enfants (sévenol avec rondins, 2 tours, muret d'escalade, balançoire, toboggan, pont filet)

Location de bateaux à pédales, de stand up paddle, de canoë kayak

Tél : 06 63 31 46 54

Aquagame (structures gonflables sur l'eau). Tél : 06 32 33 39 69

Sentier botanique balisé en bleu et étiqueté autour du lac de baignade (fascicule à demander à l'Office de Tourisme).

De mai à septembre, le jeudi, **visites guidées botaniques**

Réservation à l'Office de Tourisme au 04 92 78 60 80

Snack, bar, restaurant « Les Pieds dans l'Eau » de mai à septembre.

Tél : 06 79 32 99 70



Feu d'artifice le 14 juillet 2017

© Pascal DUVET

Lac de pêche

Tables de pique nique, pontons de pêche. Ombragé et ensoleillé.
Cartes de pêche en vente à la Jardinerie Claude, 25 avenue Abdon
Martin, 04700 Oraison. Tél : 04 92 79 89 30.

Association de pêche « La Gaule Oraisonnaise » :

<http://ahp.federationpeche.fr>

Monsieur Roman François. Tél : 04 92 32 25 40

Natura 2000

Respectez la faune et la flore.

Préservons la nature...

Lac de réserve

Pêche, parcours de santé.



Réalisation et Impression :

Bureau d'Information Touristique 9, Allées Arthur Gouin 04700 Oraison

Tél : 04 92 78 60 80

Liste éditée sous réserve de modification ou d'annulation

© Photos : Pascal Duvet et Office de Tourisme d'Oraison

Dernière mise à jour : 15 mars 2017



Les lacs des Buissonnades

à Oraison

dans les Alpes de Haute - Provence



Dans un cadre de nature préservée, les lacs des Buissonnades vous offrent une diversité végétale et un lieu de promenade idéal.

Vous découvrirez, en toutes saisons, une faune et flore particulières liées à l'eau.

Accès : 5 kilomètres à partir du centre ville d'Oraison,
prendre la direction Valensole, suivre la départementale 4,
tourner à droite avant le pont de l'Asse (300 mètres avant).

Points GPS : 43.886480/5.889015

Accès et parkings gratuits. Camping sauvage interdit.

Camping cars tolérés pour 24 heures.

Présence des animaux domestiques interdite.

Stationnements autorisés sur les parkings aménagés.

Dans les autres espaces, la circulation des véhicules motorisés est interdite.

AM N° 174-2016